

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize,  
Le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN,  
DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI,  
LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, SAILLANT, ALLANIC, POUSSET, PRUKOP,  
SIMON, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS.

Date de convocation

23 juin 2016

A l'exception de : Madame FRAUX.  
Madame BOUYER a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.  
Monsieur CHESNEAU a donné pouvoir à Madame LEVESQUE.  
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LE PAPE.  
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Madame CARNAC.  
Monsieur TRICHET a donné pouvoir à Monsieur DUBOIS.  
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Monsieur BELLIOU.

Date du  
Conseil Municipal

29 JUIN 2016

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de  
conseillers

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur  
POUSSET est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

En exercice 33

Présents ---- 25

Votants ---- 32

### 32/ 25<sup>ème</sup> EDITION DE LA SARDINADE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LIONS CLUB PORNICHET OCEAN – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Monsieur GUGLIELMI, adjoint au Maire

#### EXPOSE :

Le Lions Club Pornichet Océan organise sur la dune du port d'échouage la  
25<sup>ème</sup> édition de la sardinade à Pornichet les 23 et 24 juillet 2016 au profit des  
œuvres sociales des Sauveteurs en Mer (SNSM) et de l'Association pour le Séjour  
des Orphelins des Sapeurs Pompiers (ASOSP).

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

La Ville prend en charge la fourniture de différents matériels et les branchements  
électriques.

Publié le :

Certifié exact,  
Pour le Maire,  
Frédérique MARTIN,

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat  
entre le Lions Club Pornichet Océan et la Ville de Pornichet pour l'organisation de  
cette sardinade.

1<sup>ère</sup> adjointe  
au Maire

#### DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,  
⇒ Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé,  
⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative - jeunesse - sports en date du  
22 juin 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à  
l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DÉCISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre le Lions Club Pornichet Océan et la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GUGLIELMI, à signer la convention et à en assurer l'exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

Pour le Maire,  
Frédérique MARTIN,

1<sup>ère</sup> adjointe au Maire



*Frédérique Martin*